

Adele

Le déménagement en ligne : 20% d'utilisateurs

Le changement d'adresse en ligne très sollicité par les français.

Chaque année, ce sont plus de 2 millions de foyers français qui déménagent. Afin de leur faciliter les démarches administratives et de leur faire gagner du temps, le gouvernement a lancé, le 17 mai 2005, un nouveau service de changement d'adresse en ligne, dans le cadre du programme Adèle - l'administration électronique -.

436.000 usagers du service

Un peu plus d'un an après son lancement, le service de changement d'adresse en ligne a enregistré 436.000 dossiers de déménagement sur les 2 millions de déménagements qui ont eu lieu au cours de la même période.

Environ 20% des personnes qui ont déménagé sont ainsi passées par ce service. Pour rappel, au mois de juillet 2005, ils étaient déjà 50.000 à avoir essayé ce service, ce qui annonçait déjà un service prometteur.

C'est simple et pratique

Ce qui explique certainement cet engouement pour le service est qu'il se révèle très pratique et simple à l'usage. Un nom, un prénom, l'ancienne et la nouvelle adresse, un identifiant et un mot de passe sont à remplir. Ensuite, il suffit d'indiquer les personnes qui sont concernées par ce déménagement et de sélectionner les organismes à prévenir.

Les organismes partenaires

Initialement, nous recensons comme organismes partenaires la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), l'Assédic, la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) et les CGSS (Caisses Générales de Sécurité Sociale), le service des impôts et le Service National. Ils ont depuis été rejoints par la Poste, la MSA (Mutualité Sociale Agricole), les caisses de retraites Arrco et Agirc et la Caisse des Dépôts

source ==>

Adele

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le mercredi 28 juin 2006

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/6459-adele.html>